

Le contrat en pratique: sa fonction, sa formation, sa forme et ses clauses principales

07 septembre 2022 (Lausanne, journée entière)
18 octobre 2022 (Genève, journée entière)

Public visé

- Fiduciaires,
- Juristes en entreprise,
- Entrepreneurs

Contenu

- Apprendre à négocier, lire, rédiger et revoir un contrat (structure, principe, code)
- Identifier les principaux enjeux selon la famille de contrats (vente, bail, licence, services, ...)
- Etudier les principales clauses, leurs fonctions et leurs options

Conditions-cadres

Pas de prérequis particuliers

Vos avantages

Vous connaîtrez

- les bonnes pratiques contractuelles et les éléments essentiels des principales relations contractuelles du monde commercial

Vous saurez

- structurer un contrat, formuler une clause et offrir des alternatives pratiques

Responsable du séminaire et conférenciers

Maxime Chollet, Avocat, licence en gestion d'entreprises (HEC), enseignant HEG (Genève), Associé, VISCHER Genève Sàrl

Damien Conus, Avocat, LL.M. (Berkeley), Associé, VISCHER Genève Sàrl

Conférenciers

Jean-Frédéric Maraia, Avocat, chargé de cours à l'Université (Genève), Associé, Schellenberg Wittmer SA, Genève

Kevin Marcato, Avocat, VISCHER Genève Sàrl

Nigar Mustafazade, Avocate, VISCHER Genève Sàrl

Francesca Scalco, Avocate, VISCHER Genève Sàrl

Gérald Virieux, Avocat, LL.M. (Miami), M.B.L. (Genève), Associé, VISCHER Genève Sàrl

Basile Walder, Avocat, VISCHER Genève Sàrl

Dates

07.09.2022 journée entière – Lausanne
18.10.2022 journée entière – Genève

Lieux

Hôtel de la Paix
Avenue Benjamin Constant 5
1003 Lausanne
www.hoteldelapaix.net

Fairmont Grand Hotel Geneva
Quai du Mont-Blanc 19
1201 Genève
www.fairmont.com/geneva

Prix du séminaire

CHF 780.- non-membre
CHF 680.- collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTSuisse

Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à chaque partie sera comptabilisée séparément à raison des 8 heures correspondantes par EXPERTSuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTSuisse SA après le séminaire.

Programme

	Thèmes	Conférenciers
08.00–08.30	Café d'accueil	
08.30–08.45	Introduction	Maxime Chollet/ Damien Conus
08.45–09.30	Le contrat: Bonnes pratiques de négociation & techniques de rédaction	Damien Conus
09.30–10.15	Du bon usage de la liberté contractuelle et des clauses standards	Maxime Chollet
10.15–10.30	Pause-café	
10.30–11.15	Contrats de service, à l'exemple du contrat de travail: structure et clauses principales	Francesca Scalco
11.15–12.00	Contrats d'aliénation, à l'exemple du contrat de vente d'actions: structure et clauses principales	Basile Walder
12.00–13.30	Repas de midi	
13.30–14.15	Le droit applicable au contrat et les clauses de résolution de litiges	Gérald Virieux
14.15–15.00	Contrats de société, à l'exemple de la convention d'actionnaires: structure et clauses principales	Nigar Mustafazade
15.00–15.30	Pause-café	
15.30–16.15	Exercice pratique sur un mandat entre une fiduciaire et son client	Kevin Marcato
16.15–17.00	L'impact du droit fiscal en droit des contrats – sélection choisie de problématiques et clauses topiques	Jean-Frédéric Maraia
17.00–17.15	Conclusion	Maxime Chollet/ Damien Conus

Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch, en particulier:

Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera

considéré). Autrement, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'annulation: sans frais

Annulation après le délai d'annulation, jusqu'à une semaine avant le début du séminaire: CHF 200.–

Annulation à partir d'une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch.